

Strasbourg, le 17 mai 2010

AP/CAT (2010)15
Or.E.

ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)

57^e RÉUNION DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

8 – 9 avril 2010

Bureau du Conseil de l'Europe, Paris

CONCLUSIONS

Table des matières

1	Adoption du projet d'ordre du jour.....	3
2	Rappel de la dernière réunion des Correspondants Permanents.....	3
3	Information du Président, des délégations et du Secrétaire Exécutif	3
4	Participation aux initiatives internationales	5
5	Préparation de la Session ministérielle	6
6	Examen des activités 2010 des centres et informations sur les manifestations correspondantes à venir	9
7	Date et lieu de la prochaine réunion.....	10
8	Appendices	10

1 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Galytsin, président de la réunion, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la discussion sur le projet d'ordre du jour. Celui-ci est modifié pour inclusion de la présentation de M. Popovic sur la Bosnie-Herzégovine. Les participants n'entendront pas les exposés de Mmes Marin (Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe) et Nehir Varol (Turquie), dans l'impossibilité d'assister à la présente réunion. Par ailleurs, en raison du départ anticipé de la délégation russe, l'échange de vues sur la Session ministérielle se tiendra le premier jour de la réunion au lieu du second.

2 RAPPEL DE LA DERNIERE REUNION DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

Le Secrétaire exécutif rappelle les conclusions de la précédente réunion du Comité des correspondants permanents et attire l'attention sur la réforme du Conseil de l'Europe engagée par son nouveau Secrétaire Général Thornjorn Jagland qui apprécie hautement le travail réalisé au sein des accords partiels. Il note l'importance de traiter la dimension humaine de la réduction des risques de catastrophe confirmée par l'intérêt qu'y portent à la fois l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

3 INFORMATION DU PRESIDENT, DES DELEGATIONS ET DU SECRETAIRE EXECUTIF

Gestion d'urgence des inondations à Madère (Portugal)

Mme Martins présente le système de protection civile au Portugal et l'intervention de celui-ci lors des inondations de février à Madère. La loi sur la protection civile a été mise à jour en 2006 et l'ANPC créée en 2007 pour fusionner les trois services chargés jusque-là de la gestion des risques. Elle a conclu plusieurs accords bilatéraux (Espagne, France, Fédération de Russie, Maroc et République du Cap-Vert) et coopère avec diverses organisations internationales.

S'agissant de l'inondation, Mme Martins rappelle que l'île de Madère est principalement une destination touristique : 45 % de la population de l'île vit à Funchal, une ville à forte densité de population. L'île a du faire face à des conditions climatiques extrêmes ayant donné lieu à plus de 100 mm de pluies en 24 heures (soit 20 % des valeurs moyennes annuelles) fortement localisées et concentrées dans le temps. Dans la mesure où les gouvernements régionaux de Madère et des Açores disposent de compétences propres par rapport aux autorités du continent, les premières opérations de secours ont fait appel aux ressources régionales. Ce n'est qu'au lendemain de la catastrophe et au vu de son ampleur que les autorités nationales ont mobilisé des ressources supplémentaires. La catastrophe s'est traduite par 42 décès, une centaine de blessés, de nombreux sans-abris, ainsi que par des coupures des principaux systèmes d'approvisionnement (eau, électricité, ...). En réponse à la question du Secrétaire exécutif sur le rôle de l'urbanisme dans la catastrophe, le délégué portugais confirme que le défaut de planification en matière d'urbanisme a probablement eu une incidence majeure sur l'ampleur des dégâts.

Urgence écologique dans le District de Kalush suite à une catastrophe technologique (Ukraine)

M. Poyarkov présente le risque technologique auquel le District de Kalush est confronté et souligne que le ministère des Affaires étrangères a demandé pour la première fois l'aide technique de l'Accord EUR-OPA. Il rappelle que l'usine d'engrais potassiques a été créée en 1967 mais que ses mines et ses carrières sont aujourd'hui abandonnées. Des déchets susceptibles de polluer les sources d'eau de la population s'accumulent toutefois dans des centres de stockage : même un nouveau site construit dans les années 1980 présente déjà quelques déficiences sur le plan de la sécurité. Il propose par conséquent que le TESEC (Centre Européen de Sécurité Technologique) examine la contribution que pourrait apporter ici l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) et qu'il en informe le Comité des correspondants permanents à sa prochaine réunion.

Dialogue avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe sur la prévention des catastrophes naturelles

Mme Nollinger, du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire, présente le rapport sur la prévention des catastrophes naturelles. Elle informe le Comité que l'Assemblée parlementaire souhaiterait participer à la Session ministérielle. Le délégué belge propose de collaborer à partir des travaux effectués sur les collectivités territoriales.

Présentation du système de protection civile en Bosnie-Herzégovine

M. Popovic rappelle que la Bosnie-Herzégovine souhaite adhérer à l'Accord EUR-OPA pour élaborer des activités communes dans tous les pays de l'Europe du Sud-Est. Son pays doit faire face aussi bien à des risques naturels (inondations et glissements de terrain ; tremblements de terre ; incendies ; maladies infectieuses), technologiques (catastrophes industrielles ; accidents miniers) et à des risques spécifiques (mines et munitions non explosées ; munitions à l'uranium appauvri). La structure est présente au niveau national (Ministère de la sécurité), au niveau des entités (administration de protection civile des deux entités) et au niveau des districts (pour le district spécial de Brcko). Il est prévu qu'une méthodologie pour l'évaluation des risques, lancée en 2009, soit terminée fin 2010, les Plan et Développement Prévention et Secours étant censés voir le jour en 2011-2012. En réponse à la question du délégué belge sur le rôle des collectivités locales dans le cadre d'une telle évaluation, il rappelle que des administrations de Protection Civile sont également présentes au niveau local (cantons et municipalités). Concernant la question du délégué suisse sur leurs partenariats avec les pays voisins, il souligne que des accords ont déjà été conclus avec la Croatie, le Monténégro, «l'ex-République yougoslave de Macédoine » alors que celui avec la Serbie est en bonne voie. Le Secrétaire exécutif remercie M. Popovic de sa contribution et souhaite que la Bosnie-Herzégovine ne tarde pas à adhérer à l'Accord.

Gestion d'urgence de la tempête Xynthia en France

Le colonel Nardin présente les mesures adoptées en France pour faire face à la tempête Xynthia qui a également frappé d'autres pays. Météo France a bien anticipé la catastrophe (déclenchement de l'alerte rouge pour 4 départements). Les mesures préventives suivantes ont été prises : restriction du trafic, évacuation des personnes les plus exposées, et envoi de moyens supplémentaires (600 personnes et matériel) à Poitiers et à Angoulême. Les vents de plus de 130 km/h sur les Pyrénées ont endommagé les câbles haute-tension. Mais c'est le

littoral Atlantique qui a le plus pâti des montées d'eau de 2,5 à 3 mètres. Celles-ci ont entraîné 53 décès mais fait seulement quelques blessés tout en privant plus d'un millions de foyers d'électricité. La catastrophe s'est traduite par d'importants dommages matériels : interruption du trafic (routier, ferroviaire, etc.), détériorations des infrastructures technologiques et des installations d'aquaculture ainsi que de plus d'un millier de bateaux, et destruction de plus d'un million de mètres cubes de forêt. La rupture des digues du littoral a causé des dépôts salins et rendu les sols infertiles, d'où de piètres perspectives pour l'agriculture. A la question du délégué marocain sur l'ampleur éventuelle des dégâts en l'absence de ces mesures préventives, le colonel Nardin répond que la tempête de 1999, dont l'alerte précoce avait été réduite au strict minimum, avait provoqué 90 décès et blessé 2500 personnes. Le Secrétaire exécutif souligne que malgré la prise de bonnes mesures pendant la catastrophe, les phases de prévention demeurent indispensables, compte tenu en particulier du fait que le changement climatique accentuera probablement ce phénomène.

4 PARTICIPATION AUX INITIATIVES INTERNATIONALES

Activités encouragées par la présidence espagnole de l'Union Européenne

Après avoir exprimé la solidarité des Etats membres à l'égard des autorités russes pour les récents attentats à la bombe perpétrés dans le métro de Moscou, M. Lahore, délégué espagnol présente un bref aperçu des actions de la présidence espagnole en matière de protection civile : présentation de propositions concernant la prévention des incendies de forêt et le soutien psychologique aux victimes. Il évoque les éventuelles incidences de l'adoption du Traité de Lisbonne dans ce domaine même si l'harmonisation des législations sur le sujet est toujours exclue et le fait que la protection civile soit maintenant intégrée dans la Direction Générale chargée de l'aide humanitaire.

Présentation de l'Instrument Européen de Voisinage et Partenariat (ENPI), Programme de prévention, préparation et réponse aux risques naturels et ceux causés par l'homme (PPRD Sud)

M. Soddu présente le programme PPRD Sud qui englobe la protection civile mais aussi d'autres partenaires et qui collabore avec le Programme alimentaire mondial (WFP), le Service de réponse aux crises et aux situations d'urgence (SAFER) et le Système d'Alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS). Parmi les principaux objectifs figurent le renforcement de la qualité des services de protection civile, la mise en place de plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe, etc. L'amélioration des connaissances sur l'exposition aux risques, les méthodologies de prévention/préparation et l'information des populations font partie des résultats attendus. Pour atteindre ceux-ci, le programme privilégie une stratégie déterminée par la demande fondée sur une coopération étroite, sur des considérations pratiques et sur l'innovation et exige l'organisation d'ateliers destinés aux managers à haut niveau (sur des sujets tels que la culture de réduction des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce, les données satellites, ...), la formation des personnels ainsi que des exercices d'intervention. Les principaux produits attendus sont un atlas de SIG, un manuel de protection civile, 18 ateliers (dont 4 auront trait aux exercices susmentionnés), un portail Internet et des activités de sensibilisation.

Présentation de la Session spéciale sur l'examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo

M. Briceño (ONU-SIPC) donne des informations sur l'examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015. Ce sera un examen général et stratégique portant sur les résultats des cinq premières années mais aussi un échange de vues sur tout ce qui sera nécessaire au-delà de 2015. Le rapport sera publié en 2011 pour discussion lors de la 3^{ème} Plate-forme mondiale. Faute de participants, la Session spéciale prévue l'après-midi du 9 avril n'a pas pu avoir lieu ; il présente par conséquent les autres moyens par lesquels les instances gouvernementales pourraient contribuer à la procédure d'examen. Le Secrétaire exécutif apporte son soutien au Secrétariat de l'Accord dans une telle procédure et encourage aussi les Etats membres à y contribuer individuellement.

Développement du Forum Européen pour la réduction des risques et participation à la Conférence internationale sur les catastrophes et les risques (Davos, Suisse, du 30 Mai au 03 juin 2010)

Le Secrétaire exécutif informe les participants sur l'avancement du Forum Européen ; il remercie la France pour avoir organisé la première réunion et rappelle l'engagement de l'Accord dans ce processus. Au cours de la dernière réunion préparatoire à Londres, les participants sont parvenus à un accord sur son contenu et ont élu les Président (Suède) et Vice-Président («l'ex-République yougoslave de Macédoine»). L'Accord EUR-OPA et l'ONU/SIPC Europe apporteront tous les deux leur soutien au Forum. Une première réunion du Forum est déjà planifiée pour octobre 2010 à Göteborg en Suède. Le Secrétaire exécutif rappelle également que l'Accord participera avec l'ONU/SIPC et le Forum Européen à une session parallèle consacrée aux plateformes nationales durant la prochaine conférence de Davos.

5 PREPARATION DE LA SESSION MINISTERIELLE

Discussion générale sur la Session Ministérielle de 2010

Le Secrétaire exécutif présente le projet du programme de la Session ministérielle en précisant sa structure ainsi que les interventions déjà confirmées. La matinée sera principalement consacrée à l'adoption du Plan à moyen terme et l'après-midi à celle des résolutions sur l'impact du changement climatique et les problèmes d'éthique. Le Président indique, selon les informations que lui ont communiquées les autorités russes, que la Session ministérielle aura lieu au National Congress Palace (Constantine Palace), où les participants seront hébergés. Un programme culturel et thématique sera organisé lors de la deuxième journée. Pour compléter les informations dont disposent les participants, le Secrétariat propose d'adjoindre à la lettre d'invitation que le ministre hôte M. Shoygu enverra à ses homologues un aperçu du contenu de la Session ministérielle.

Discussion du Projet de Plan à moyen terme 2011-2015

Le Secrétaire exécutif présente les idées maîtresses du Plan à moyen terme 2011-2015 qui, dans la mesure où l'Accord ne peut développer des activités opérationnelles ambitieuses, s'attache principalement à la réduction des risques de catastrophe. Afin de maintenir une certaine flexibilité, le plan s'articule autour de trois parties : la première se concentre sur la dimension humaine de la réduction des risques, la deuxième reconnaît que l'acquisition et l'utilisation ciblée de connaissances sont des éléments essentiels à la réduction des risques, la troisième met l'accent sur la préparation aux situations d'urgences. En réponse à la demande

du délégué marocain concernant la définition de priorités parmi ces actions, le Secrétaire exécutif fait remarquer que ce genre de document général constitue un cadre dont la mise en œuvre s'inscrit dans le programme annuel d'activités.

M. Vigneaux fait observer que la proposition de Plan à moyen terme prend en compte l'ensemble des discussions qui viennent d'être menées dans le cadre de l'Accord et qu'elle constitue une amélioration par rapport aux propositions antérieures dans la mesure où elle met en avant la diversité de ses domaines d'expertise. Pour le délégué roumain, le texte devrait insister davantage sur ce qui est nouveau par rapport aux plans précédents compte tenu du nombre de ministres qui assisteront à la réunion pour la première fois. Le délégué belge souligne que plusieurs sujets tels que la mise à jour des informations sur les compétences de diverses organisations internationales ainsi que le renforcement de la collaboration entre chercheurs et managers devraient être davantage mis en avant. Le délégué espagnol évoque le rôle que peuvent jouer les bénévoles et propose d'ajouter ce point dans le document. Quant au délégué arménien, il propose d'appuyer la création de réseaux régionaux d'alerte précoce mais ajoute que la meilleure approche pour des sujets aussi complexes consiste à lancer une étude sur les méthodologies existantes.

Le délégué roumain estime également que l'une des principales tâches de l'Accord dans l'avenir devrait consister à diffuser des informations précises aux décideurs et aux médias, ce dernier point exigeant la reconnaissance des droits et devoirs des médias en tant que vecteurs d'information dans la réduction des risques de catastrophe et des urgences. Le Secrétaire exécutif rappelle que l'information, au sens où l'entend le projet, ne se limite pas au grand public, mais doit inclure les médias en tant que moyen d'atteindre la population.

A la suite de cette discussion fructueuse, le Secrétaire exécutif insèrera tous les commentaires dans la version finale et, à la demande de plusieurs délégations, un rapport d'étape récapitulant les résultats du précédent Plan à moyen terme sera produit.

Discussion sur les activités des centres dans le cadre du nouveau Plan à moyen terme

Le Secrétaire exécutif soulève la question de savoir comment mieux intégrer les centres dans la mise en œuvre du prochain Plan à moyen terme 2011-2015. Les centres peuvent apporter leurs compétences techniques pour l'exécution du plan, et l'Accord devrait continuer à tenir son rôle de laboratoire. Comme le fait fort justement remarquer le délégué croate, le budget restreint de l'Accord impose toutefois de se limiter à quelques sujets ayant véritablement des incidences pour plusieurs pays. Le délégué belge relève également le manque de retours concrets de l'Accord sur le travail important effectué par les centres au niveau national.

Afin d'encourager ce type d'approche tournée vers les projets internationaux, le Secrétaire exécutif propose d'attribuer l'ensemble des ressources financières disponibles aux activités liées à des projets concrets soumis par les centres, au lieu d'allouer des financements fixes, tout en maintenant néanmoins un certain équilibre entre les différents centres de manière à maintenir leur niveau de financement global. Une telle tendance privilégiera davantage des projets communs à différents centres et garantira une contribution plus efficace aux objectifs du Plan à moyen terme. Le délégué arménien propose quant à lui de renforcer le rôle des centres en tant que correspondants nationaux pour des projets qui pourraient être financés par d'autres organisations internationales.

Examen du projet de Recommandation sur les valeurs éthiques et la résilience aux catastrophes et le projet de « Charte éthique Européenne et Méditerranéenne sur la résilience aux catastrophes »

Concernant les recommandations à adopter à la Session ministérielle, le Secrétaire exécutif rappelle l'idée sous-jacente à la Charte Ethique européenne et méditerranéenne sur la résilience aux catastrophes. Michel Prieur, consultant, présente le projet de charte. Il indique qu'il n'y a pas de documents associant droits de l'homme et catastrophes et que le sujet relève de la compétence du Conseil de l'Europe : la Cour européenne des droits de l'homme a déjà pris en compte cet aspect dans certains de ses arrêts. La charte recense les droits de l'homme existants et identifie ceux qui posent le plus de problèmes pour la mise en œuvre des trois phases du cycle des risques, à savoir la prévention, l'intervention et la reconstruction. Une autre particularité de la charte est non seulement la prise en compte des catastrophes naturelles mais aussi celle de tous les types de catastrophes ainsi que la mise en avant des droits des secouristes parallèlement à ceux des victimes (et leurs obligations). La version initiale du projet a été examinée et son contenu enrichi sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne les groupes de personnes les plus vulnérables, la spécificité de certains sites (écoles, hôpitaux) et le contexte psychologique (protection vis-à-vis des médias, formation des secouristes). En résumé, la charte permet de véhiculer des valeurs difficiles à transposer dans des textes de loi.

Les délégations mettent toutes en avant l'intérêt des questions traitées par la proposition de recommandation. Le représentant de la SIPC annonce qu'un sujet d'une telle importance devait être intégré dans l'examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyogo. Plusieurs délégations soulignent que son adoption exige la consultation d'experts à propos de la teneur réelle du projet de charte. Le délégué russe souligne que s'il on veut traiter les questions dépassant le cadre de la protection civile, il importe de consulter les autres ministères concernés. Le délégué français confirme qu'en dépit de l'intérêt porté par les ministres à un tel projet politique, son adoption va au-delà de leurs compétences. Selon d'autres délégués, il faut effectivement obtenir l'accord préalable de diverses institutions nationales (ministère des Affaires étrangères au Maroc, Parlement au Liban, ...). Par conséquent, tous les participants conviennent qu'une procédure aussi longue ne pourra être menée à bien avant septembre et permettre l'adoption du texte par les participants à la Session ministérielle.

Le Secrétariat exécutif rappelle que le projet de charte proposé ne revêt pas le caractère contraignant d'une recommandation, ce qui donne lieu à une longue discussion. Le délégué espagnol insiste sur le fait que le texte proposé n'impose rien aux Etats membres ; il leur conseille seulement de mener leurs propres actions dans ce domaine. Plusieurs délégués font remarquer que l'adoption de la charte exigera *de facto* certains engagements et que, dans son contenu actuel, elle permet aux personnes touchées par une catastrophe d'engager des actions juridiques. Afin de minimiser ces aspects, le délégué français propose de limiter la recommandation aux questions de vulnérabilité ; de son côté, le délégué espagnol suggère qu'elle englobe les phases de planification et de prévention, mais évite de traiter les situations d'urgence, qui sont très spécifiques. Enfin, le délégué ukrainien fait observer qu'il convient d'examiner la conformité des législations nationales, telles qu'elles existent actuellement, aux propositions de la charte.

A la suite de la discussion, le Secrétaire exécutif tente de résumer tous les commentaires. Comme le souligne le délégué croate, l'Accord devrait maintenir sa position de leader dans le domaine de l'éthique et des catastrophes ; le principal intérêt de la recommandation ne réside

pas uniquement dans la prévention mais précisément dans l'inclusion de tous les aspects de la gestion des catastrophes. Cependant, dans la mesure où beaucoup de délégués jugent prématurée son adoption à la Session ministérielle, il suggère de suivre la proposition formulée par plusieurs délégués, à savoir de transformer la recommandation en une résolution invitant l'Accord à continuer son travail sur ce sujet. Le professeur Prieur sera convié à présenter ces idées à la Session ministérielle.

Cette nouvelle approche devrait permettre de discuter avec les différents partenaires de ses incidences dans les détails et d'obtenir des conseils de la part du service des affaires juridiques du Conseil de l'Europe concernant la compatibilité du texte proposé avec le droit international. Pour finir, il rappelle que la charte (ou le document sur ce sujet) représentera un jalon conceptuel dans un processus de longue durée lié aux activités en cours ayant trait à l'assistance psychologique des victimes et à d'autres travaux qui seront à mener ultérieurement. Par conséquent, on pourrait revenir, pour les traiter plus en détail, sur les devoirs de la population et les droits des secouristes ou la faisabilité des propositions.

Examen du projet de Recommandation sur la réduction de la vulnérabilité face au changement climatique

Le Secrétaire exécutif présente également la recommandation sur le changement climatique en rappelant que le Cadre d'Action de Hyogo avait d'une manière ou d'une autre ignoré les incidences que pourrait avoir en la matière le changement climatique, mais que les circonstances nous imposent de considérer dès à présent. Les travaux seront centrés sur les répercussions des catastrophes sur la vie des gens (à savoir leur adaptation) indépendamment des résultats que pourraient avoir les négociations en matière de mitigation. Le délégué croate fait remarquer que l'augmentation du nombre et de l'intensité des incidents extrêmes nous place dans l'obligation d'évaluer la vulnérabilité à plus long terme.

Le représentant de la SIPC souligne à son tour le rapport essentiel entre la réduction des risques de catastrophe et l'importance accordée au changement climatique. L'approche multirisque en découlant vaudra également pour les risques non directement concernés (comme le risque sismique). Le délégué roumain convient que le changement climatique est une composante du développement et qu'il doit par conséquent être pris en considération à tous les niveaux des plans s'y rapportant. Le délégué espagnol souscrit à son propos ; ce point exige une réponse appropriée de la protection civile, comme, par exemple, les futures *décisions* de l'Union Européenne concernant les feux de forêt. Le délégué libanais met néanmoins en garde contre l'utilisation du changement climatique comme argument de vente ; le Secrétaire exécutif rappelle que des activités concrètes liées au changement climatique sont en cours ou prévues pour l'avenir.

6 EXAMEN DES ACTIVITES 2010 DES CENTRES ET INFORMATIONS SUR LES MANIFESTATIONS CORRESPONDANTES A VENIR

En raison de la longueur de la discussion sur la Session ministérielle, l'examen des activités 2010 s'est limité à la présentation des principaux points par le Secrétariat exécutif. L'Adjoint au Secrétaire exécutif présente les principales conclusions de la réunion des Directeurs des Centres Spécialisés de l'Accord (Paris, du 1^{er} au 3 février 2010). Il donne un aperçu des activités développées par les centres en 2009 et de celles planifiées en 2010 en soulignant qu'au lieu de lancer de nouvelles activités, l'Accord souhaite achever celles en cours. Il met l'accent sur les propositions des centres pour l'élaboration du nouveau Plan à moyen terme

2011-2015 ; bon nombre d'entre elles figurent déjà dans le projet de document examiné ci-dessus.

Il a également informé le Comité du progrès des divers groupes thématiques, précisant notamment la première rencontre en décembre 2009 du groupe nouvellement créé sur la vulnérabilité. En conclusion, le Secrétaire Exécutif a rappelé les prochaines activités liées au changement climatique et basées sur les résultats des activités de 2009, en particulier l'Atelier européen et méditerranéen sur l'impact du changement climatique sur les risques marins et ceux liés à l'eau (Murcie, Espagne, 26-27 octobre 2009) et le Cours de niveau master sur le patrimoine culturel et le changement climatique (Strasbourg, 7-11 septembre 2009).

7 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Agissant en tant que Président du Comité suite au départ plus tôt de M. Galytsin, le délégué croate a levé la séance rappelant que la prochaine réunion aura lieu à St Petersburg le 27 septembre 2010 afin de préparer la session ministérielle qui se tiendra le jour suivant. Il a saisi l'occasion pour souligner le besoin que les Correspondants Permanents motivent leurs ministres à participer à la session ministérielle.

8 APPENDICES

Appendix 1

58^{EME} REUNION DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

8-9 AVRIL 2010 (09H30 – 17H00) / BUREAU DU CONSEIL DE L'EUROPE

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AP/CAT(2010) OJ 4: Projet d'ordre du jour

2. RAPPEL DE LA DERNIERE REUNION DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

AP/CAT(2009)58 : Conclusions de la dernière réunion du Comité des Correspondants Permanents, Dubrovnik, 15-16 octobre 2009

3. INFORMATION DU PRESIDENT, DES DELEGATIONS ET DU SECRETAIRE EXECUTIF

- Gestion d'urgence de l'inondation sur l'Ile de Madeira (Portugal)
Présentation par Mme Ana Martins, Autorité Nationale de Protection civile du Portugal (ANPC)
- Urgence écologique dans le District de Kalush suite à une catastrophe technologique (Ukraine)
Présentation par M Viktor Poyarkov, Directeur Exécutif du Centre Européen de Sécurité Technologique
- Dialogue avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe sur la prévention des catastrophes naturelles
Présentation par Mme Agnes Nollinger, Chef du Secrétariat de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée Parlementaire du CoE
- Système actuelle de protection et de secours de Bosnie-Herzégovine
Présentation par M Milivoje Popović, Chef du Département de la coopération internationale, Secteur "Protection et Secours", Ministère de la sécurité
- Gestion d'urgence de la tempête Xynthia en France
Présentation par M Philippe Nardin, Ministère de l'Intérieur de la France

4. PARTICIPATION AUX INITIATIVES INTERNATIONALES

- Opportunités de coopération dans le domaine des risques majeurs et la réduction des risques offertes par l'Instrument Européen de Voisinage et Partenariat (ENPI), Programme de prévention, préparation et réponse aux risques naturels et ceux causés par l'homme (PPRD Sud)
Présentation par M Pierluigi Soddu, Directeur Exécutif PPRD Sud, Protection Civile, Italie
- Présentation de la Session spéciale sur la revue à moyen terme du Cadre d'Action de Hyogo
Présentation par M Salvano Briceno, UN-ISDR
- Développement du Forum Européen pour la réduction des risques
AP/CAT (2010) 09: Compte-rendu de la réunion des Plateformes nationales pour la réduction des risques de catastrophes, Londres 11-13 novembre 2009
- Participation dans la Conférence internationale sur les catastrophes et les risques (Davos, Suisse, 30 May - 03 juin 2010)

5. PREPARATION DE LA SESSION MINISTERIELLE

- Discussion générale sur la Session Ministérielle de 2010

*AP/CAT (2009) OJ9 rev1: 12^e Réunion ministérielle de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs –
Projet d'ordre du jour*

- Discussion du Projet de Plan à moyen terme 2011-2015
AP/CAT (2010) 5: Projet de Plan à moyen terme 2011-2015
- Discussion sur les activités des centres dans le cadre du nouveau Plan à moyen terme
- Discussion sur le projet de « Charte éthique Européenne et Méditerranéenne sur la résilience aux catastrophes » et le projet de Recommandation sur les valeurs éthiques et la résilience aux catastrophes
AP/CAT (2009) 57rev2: Charte Ethique Européenne et Méditerranéenne sur la résilience aux catastrophes
AP/CAT (2010) 11: Recommandation sur les valeurs éthiques et la résilience aux catastrophes
- Discussion sur le projet de Recommandation sur la réduction de la vulnérabilité face au changement climatique
AP/CAT (2010) 10: Recommandation sur la réduction de la vulnérabilité face au changement climatique

6. EXAMEN DES ACTIVITES DES CENTRES EN 2010

AP/CAT (2009) 22: Lignes directrices pour le programme d'activités 2010

- Réunion des Directeurs des Centre spécialisées de l'Accord (Paris, 1-3 février 2010)
AP/CAT (2010) 03: Conclusions de la réunion, Paris, 1-3 février 2010
- Evaluation du programme d'activités 2009 et examen des activités prévues pour 2010
AP/CAT (2010) 01: activités proposées dans le cadre de la subvention annuelle pour 2009
AP/CAT (2010) 02: activités proposées dans le cadre des programmes coordonnés pour 2009
AP/CAT (2009) 53rev: activités proposées dans le cadre de la subvention annuelle pour 2010
AP/CAT (2010) 04: activités proposées dans le cadre des programmes coordonnés pour 2010

7. INFORMATION SUR DES ACTIVITES IMPORTANTES A VENIR

Groupes thématiques

- Groupe de travail sur les questions de vulnérabilité, Paris, 19 décembre 2009
AP/CAT (2010) 07: Conclusions de la réunion
- Groupe thématique sur les aspects législatifs du risque : analyse du rôle des autorités locales et régionales dans la gestion des risques majeurs
AP/CAT (2010) 08: analyse du rôle des autorités locales et régionales dans la gestion des risques majeurs
- Groupe thématique sur la sensibilisation et l'éducation aux risques à l'école, Modena, juin 2010

Thèmes liés au changement climatique

- Résultats de l'Atelier sur l'impact du changement climatique sur les risques hydrauliques et marins (Murcia, Espagne, 26-27 octobre 2009)
AP/CAT (2009) 60: Conclusions de l'Atelier
- Préparation de l'Atelier international sur la gestion des feux de forêts dans un contexte de changement climatique (Freiburg, 25-28 juin 2010)
- Préparation du cours de niveau Master sur la gestion et la protection du patrimoine culturel et le changement climatique (Ravello, 4-8 octobre 2010)

8. DIVERS

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Appendix 2**58TH MEETING OF THE COMMITTEE OF PERMANENT CORRESPONDENTS****8-9 APRIL 2010 / COUNCIL OF EUROPE OFFICE, PARIS****LIST OF PARTICIPANTS****PAYS MEMBRES DE L'ACCORD / MEMBER COUNTRIES OF THE AGREEMENT****ARMENIE / ARMENIA**

Mr Stepan BADALYAN

Director of the European Interregional Scientific and Educational Centre on Major Risk Management
23 Nalbandyan Str., 0001 Yerevan

Tel./Fax +374 10 54 49 92 Fax: +374 10 53 68 88

E-mail: ecrm@europe.com**BELGIQUE / BELGIUM**

Mme Monique BERNAERTS

Directrice du Service Planification d'urgence
Service Public Fédéral Intérieur (Ministère de l'Intérieur) – DG Centre de Crise
53, rue Ducale 1000 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 506.47.70 / Fax: +32 (0)2 506.47.09

E-mail: monique.bernaerts@ibz.fgov.be**BULGARIE / BULGARIA**

Ms Gloria STOYANOVA

Expert, International Cooperation Unit
DG Civil Protection, Ministry of Interior, Republic of Bulgaria

tel: + 359 2 960 10 293 / fax: +359 2 960 10 316 / mobile: +359 884 009 371

e-mail: g.stoyanova@cp.government.bg**CHYPRE / CYPRUS**

Mr George GEROSIMOU

Senior Civil Defence Officer
Elephtheriou Venizelou 91, 8021 Paphos Cyprus

Tel. +35626818470 / Fax. +35726946374

e-mail: Ggerosimou@cd.moi.gov.cy**CROATIE / CROATIA**

Mr Damir CEMERIN

Head of the Director's Office, National Protection and Rescue Directorate
Nehajska 5, 10000 ZAGREB Republic of Croatia

Tel. +385 1 38 55 914 / Fax: +385 1 36 55 935

E-mail: damir.cemerin@duzs.hr

Ms Arabela VAHTARIC

Head of International Relations Division, National Protection and Rescue Directorate
Nehajska 5, 10000 ZAGREB

Tel. +385.1.3650 077 Fax +385.1.3650 025

E-mail: arabela.vahtaric@duzs.hr**ESPAGNE / SPAIN**

Mr Juan Pedro LAHORE

Counsellor International Affairs
Directorate General Civil Protection & Emergencies, Ministry of Interior
c/ Quintiliano 21 - 28002 Madrid

Tel : ++34915373304/ Fax : +34915628941

e-mail: jplahore@procivil.mir.es

FRANCE

Monsieur le Colonel Philippe NARDIN
Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Ministère de l'Intérieur
87-95 quai du Docteur Dervaux, F – 92600 ASNIERES SUR SEINE
Tel.+33.1.56.04.76.71/75.58 / Fax.+33.1.56.04.76.63/ 75.62
E-mail: philippe.nardin@interieur.gouv.fr

Monsieur Jacques FAYE
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques SDPRM
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 88 75 / 01 40 81 21 22
E-Mail : jacques.faye@developpement-durable.gouv.fr

GRECE / GREECE

Ms Linda PELLI
Civil Engineer, Deputy Director ECPFE and E.P.P.O (Earthquake Planning and Protection Organisation)
32 Xanthou Str., N. Psychiko, GR-15451 ATHENS.
Tel. +30.210 .672 28000 int 163 Fax. +30.210.672 8240
E-mail: lpeli@oasp.gr

LIBAN / LEBANON

Monsieur Alexandre SURSOCK
Directeur, Centre National de Géophysique
B.P. 16-5432 Achrafieh 1100-2040, BEYROUTH
Tel: +9614-981885 / Fax:+9614-981886
E-mail: asursock@cnrs.edu.lb; asursock@wise.net.lb

MAROC / MOROCCO

Mr Khalid MARGAA
Chef de Service Prévention, Département de l'Environnement
9, rue Al Araar secteur: 16 Hay Ryad, Rabat, Maroc
Fax: +212537570468 ou 212537576648
Tel: +212537570655
E-mail: margaakhalid@yahoo.fr

PRINCIPAUTE DE MONACO / PRINCIPALITY OF MONACO

Monsieur Tony VARO
Commandant – Chef du Service du Bureau Sécurité Civile
Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco
11, avenue de Port, MC – 98000 Monaco
Tel. +377 93 15 60 00 / Fax. +377 93 15 60 08
E-mail : tvaro@gouv.mc

PORTUGAL

Ms Ana MARTINS
International Relations Office, Portuguese National Authority for Civil Protection ANPC, Ministry of Interior
Avenida do Forte em Carnaxide 2794-112 Carnaxide, Portugal
Fax: +351 214 247 180
E-mail: ana.martins@procivil.pt

ROUMANIE / ROMANIA

Mr Iuliu BARA
Personal Adviser to the Minister for Development, Public Works and Housing
Str. Apolodor, nr.17, Iatura Nord, 050741, Sector 5, BUCHAREST
Tel. +40.312.5417 /+40.727.300876 / Fax. +40.319.6116 / +40.21.319.61.95
E-mail: iuliu.bara@mdlpl.ro

FEDERATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION

Mr Victor GALITSYN
Deputy Director, International Cooperation Department, EMERCOM of Russia
Teatralny pr. 3, 109012 Moscow

Mr Alexey SKANTSEV
Expert, International Cooperation Department, EMERCOM of Russia
Teatralny pr. 3, 109012 Moscow
Tel. +7.495.626.37.85 Fax; +7.495.623.42.29 / mob/ +7.926.690.14.23
e-mail: skantsev@yandex.ru

SAINT-MARIN / SAN MARINO

Mr Giuseppe DERMO
CEMEC – European Center for Disaster Medicine (CEMEC)
Via Scialoja 1 - Cailungo 47031 SAN MARINO
Te: +378/994535-994600 / Fax: +378/903706
E-mail : cemec@iss.sm / gdermo@yahoo.it

SERBIE / SERBIA

Mr Ivan BARAS
Assistant Head of Sector for Emergency Management and of Internationalm Cooperation
Ministry of Interior
101 Kneza Milosa, 11000 Belgrade, Serbia
Tel : +381 11 3621 947 / Fax : +381 11 3621 947
Email: ivan.baras@mup.gov.rs

Ms Radmila RANDJELOVIC
International Cooperation Coordinator, Sector for Emergency Management, Ministry of Interior
101 Kneza Milosa, 11000 Belgrade, Serbia
Tel : +381 11 3621 947 / Fax : +381 11 3621 947
E-mail: radmila.randjelovic@mup.gov.rs

UKRAINE

Mr Viktor POYARKOV
Executive Director of the European Centre of Technological Safety
POB 13, Kiev 03110, Ukraine
Tel: +380 44 332 59 05 / Fax: +380 44 270 85 90
E-mail: poyarkov@i.kiev.ua; vap@mipk.kiev.ua

ORGANISATIONS INTERNATIONALES / INTERNATIONAL ORGANISATIONS

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE/ DEVELOPMENT BANK OF THE COUNCIL OF EUROPE

Mr Luca SCHIO
Relations Institutionnelles
Banque de Développement du Conseil de l'Europe
55, avenue Kléber, F – 75784 PARIS Cedex 16
Email: Luca.SCHIO@coebank.org

COMMISSION EUROPEENNE / EUROPEAN COMMISSION

Mr. Thomas de LANNOY
Civil Protection Unit, European Commission
DG Environment A.3 BU-9 2/185, B-1049 Brussels
Tel +32 2 29 86796 / Fax +32 2 29 90314 E-mail: thomas.de-lannoy@ec.europa.eu

UN I.S.D.R. – STRATEGIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES / UN I.S.D.R. - INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION

Mr Salvano BRICENO
UNISDR Europe Office
Regus EU Parliament
Square de Meeûs 37, 1000 Bruxelles, Belgium
Tel : +32(0)2791790
Email : briceno@un.org

INTERNATIONAL CIVIL DEFENCE ORGANISATION (ICDO) / ORGANISATION INTERNATIONALE DE PROTECTION CIVILE (OIPC)

Mr Stephane DAVIN
 Legal Advisor, International Civil Defense Organisation (ICDO)
 10-12 Chemin de Surville 12-13 Petit-Lancy, GENEVE
 Tel: +41 22 879 69 51 / Fax: +41 22 879 69 79
 E-mail: icdo@icdo.org

Mr Jean-Charles DEDO
 Expert OIPC
 Departement de Protection Civile
 10-12 Chemin de Surville 12-13 Petit-Lancy, GENEVE
 Tel: +41 22 879 69 61 / Fax: +41 22 879 69 79
 E-mail: icdo@icdo.org

UNESCO

Monsieur Badaoui ROUHBAN
 Directeur, Section Prévention catastrophes
 1, rue Miollis F - 75732 Paris Cedex 15
 Tel: 0033 1 45 68 41 20 / Fax: 0033 1 45 68 58 21
 E-mail: b.rouhban@unesco.org

OBSERVATEURS / OBSERVERS

**EUROPEAN FORUM FOR LOCAL AND REGIONAL DISASTER MANAGEMENT
 FORUM EUROPEEN POUR LA GESTION DES CATASTROPHES AU NIVEAU LOCAL ET REGIONAL**

Mr Jan MANS
 President, European Forum for Local and Regional Disaster Management
 Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT
 Tel. +31 6 38 75 9603
 E-mail: janmans@home.nl;

Mr Harrie JEURISSEN
 Secretary General, European Forum for Local and Regional Disaster Management
 Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT
 Tel. +31 6 23 24 1570
 E-mail: harrie.jeurissen@hotmail.com

BOSNIE ET HERZEGOVINE / BOSNIA AND HERZEGOVINA

Mr Milivoje POPOVIC
 Head of Department for International Cooperation, Protection and Rescues Sector, Ministry of Security
 Trg BiH 1, Sarajevo
 +387 33 492 729 / Fax: +387 33 492 795
 Email: milivoje.popovic@msb.gov.ba

SUISSE / SWITZERLAND

Mr. Giancarlo BULETTI
 Senior Adviser, Humanitarian Aid and SHA, Swiss Agency of Development and Cooperation, Federal Department of Foreign Affairs
 Sägestrasse 77, Köniz, CH – 3003 BERN
 Tel. +41 31 332 63 08 / Fax. +41 31 324 16 94
 E-mail: giancarlo.bulletti@bluewin.ch; giancarlo.bulletti@deza.admin.ch

EXPERTS

Mr Pierluigi SODDU

Executive Director
 PPRD Programme (P)revention, (P)reparedness and (R)esponse to natural and man-made (D)isasters)

E-mail: Pierluigi.Soddu@protezionecivile.it

Monsieur Michel VIGNEAUX

Président Sous-commission "Programmes"
Résidence Saint-Gènes 3, rue Borda F-33000 Bordeaux
Fax: +33 5 5675 24 25 / Email: vigneaux.fer@wanadoo.fr

Monsieur Jean-Mathias GOERENS

Président de la Sous-commission Audit
15, rue Raoul Folleraau, L-1529 Luxembourg

Monsieur Michel PRIEUR

Directeur CRIDEAU
URA 967, CNRS, Faculté de Droit et de Sciences économiques de Limoges
Hôtel de la Bastide, 32 rue Turgot, 87000 Limoges

Madame Fernanda DE SALLES CAVEDON

Docteur, Université de Limoges
9 bis, rue des Fourvières, ap. 24, Anglet 64600
Email : fernandasallescavedon@hotmail.com

CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE

**SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS /
EXECUTIVE SECRETARIAT OF THE EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT**

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Executive Secretary/ Secrétaire Exécutif
Tel. +33.3.88.41.22.59 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: eladio.fernandez-galiano@coe.int

Mr Francesc PLA, Secretary of the Committee of Permanent Correspondents / Secrétaire du Comité
des Correspondants Permanents
Tel. +33.3.90.21.49.30 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: francesc.pla@coe.int

Ms Tanya MONTANARI
Tel. +33.3.88.30.27 ; Fax. +33.3.88.41.27.87 ; e-mail: tanya.montanari@coe.int

**L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE / PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE COUNCIL OF EUROPE**

Mme Agnès NOLLINGER
Head of Secretariat, Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs
Email: agnes.nollinger@coe.int

INTERPRETES / INTERPRETERS

Mme Nyssa Gregory : n.gregory@aiic.net
M. Jan Krotki : jan.krotki@gmail.com
Mme Irène Markowicz : imark@club-internet.fr
M. Ludovic Martin : ludovicmartin@netscape.net; ludovic.lumartin@gmail.com
Mme Diane Le Mercier : diane.lemercier@yahoo.fr
M. Alexei Milko : amilko@free.fr; amilko@orange.fr

APOLOGISED / EXCUSES

LUXEMBOURG

Monsieur Michel FEIDER
Directeur, Administration des Services de Secours

1, rue Robert Stumper, L – 2554 LUXEMBOURG
 Tél. +352.49771-406 / Fax. +352.49771-771
 E-mail: michel.feider@secours.etat.lu

TURQUIE / TURKEY

Ms. Nehir VAROL
 Permanent Correspondent, Director of AFEM, Disaster and Emergency Management Presidency
 Office of PM, Başbakanlık Afet ve Acil Durum Yönetimi Başkanlığı,
 Eskişehir Yolu 10. km Lodumlu 06530 / Ankara / TÜRKİYE
 Tel: +90-312-285.52.71 / +90.312.287 26 80 / 1338 Fax: +90-312 285 98 45.
 e-mail: nehir.varol@gmail.com

LE CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE / THE CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE

Ms Marité MORAS
 Secrétaire de la Commission du Développement Durable
 Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux
 Tél: + 33 3 88 41 22 33 / Fax: + 33 3 88 41 37 47/27 51
 E-mail : marite.moras@coe.int

L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE / PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE

Mme Christine MARIN
 Membre du Comité de l'Environnement, de l'Agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Rapporteur sur la "Prévention des catastrophes naturelles"

UN I.S.D.R. – STRATEGIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES / UN I.S.D.R. - INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION

Ms. Paola ALBRITO
 UNISDR Europe Office
 Regus EU Parliament
 Square de Meeûs 37, 1000 Bruxelles, Belgium
 Tel : +32(0)27917665 ; +32(0)2791790
 E-mail : albrito@un.org;

Ms Letizia Rossano
 UNISDR Europe Office
 Regus EU Parliament
 Square de Meeûs 37, 1000 Bruxelles, Belgium